



Lexique

ABREVIATIONS ET SIGLES

p.368

TERMES TECHNIQUES

p.369



Lexique

ABREVIATIONS ET SIGLES

AEU	Agence d'Écologie Urbaine (DEVE, Ville de Paris)
APUR	Agence parisienne d'urbanisme
ARB	Agence Régionale de la Biodiversité
CORIF	Centre ornithologique Île-de-France
CSRPN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France
DEVE	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris
DRIEAT	Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France, officiellement créée le 1er avril 2021.
ELV	Espaces libres à végétaliser (dans le PLU)
GADEV	Guide d'aménagement durable des espaces verts
GPRU	Grand projet de renouvellement urbain
ISO	Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
MNHN	Muséum national d'Histoire naturelle
OPIE	Office pour les insectes et leur environnement
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
Paris-Habitat	(ex OPAC) Paris Habitat-OPH, Office public de l'habitat de Paris
PLU	Plan local d'urbanisme
RATP	Régie autonome des transports parisiens
SAB	Service de l'Arbre et des Bois (DEVE, Ville de Paris)
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SDRIF-E	Schéma directeur régional d'Île-de-France - Environnemental
SEJ	Service d'Exploitation des Jardins (DEVE, Ville de Paris)
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
SPA	Service du Paysage et de l'Aménagement (DEVE, Ville de Paris)
SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
STIF	Syndicat des transports d'Île-de-France
TVB	Trame verte et bleue

UICN	Union mondiale pour la conservation de la nature (<i>International Union for Conservation of Nature – IUCN</i>)
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

TERMES TECHNIQUES

adventice	n. f. Espèce qui pousse spontanément, dont la présence est rarement volontaire et qui est généralement considérée comme nuisible.
allélotoxie	n. f. Phénomène biochimique à impact négatif d'une plante sur une autre, qui réduit voire empêche la croissance d'autres plantes dans le voisinage.
amphibien	n. m. Vertébré, parent des Reptiles, à température variable, à peau nue, sans écailles épidermiques, ni poils, ni plumes, à reproduction généralement aquatique mais avec toujours des stades larvaires et une métamorphose. Il présente 2 modes de vie : la larve est aquatique avec une respiration branchiale et l'adulte terrestre avec une respiration pulmonaire et tégumentaire. En France, les Amphibiens comprennent les Urodèles (tritons, salamandres) et les Anoures (grenouilles, crapauds).
amplexus	n.m. Nom donné à la technique d'accouplement de la plupart des amphibiens (anoures* et urodèles*), qui voit le mâle monter sur le dos de la femelle et s'accrocher à elle avec ses pattes et sa queue pour certains urodèles*.
anoure	n. m. Amphibien caractérisé par l'absence de queue à l'état adulte. Ex. : Grenouilles, Crapauds et Rainettes.
arboricole (espèce)	adj. Espèce qui vit et où niche dans les arbres.
autochtone (espèce)	Voir à espèce indigène .
autotomie	n. f. Mutilation volontaire d'une partie du corps d'un animal, souvent effectuée lorsqu'il est capturé par cette partie. Ex. la queue d'un lézard, la patte d'un opilion ou fauchoux.
berge	n.f. Zone tampon de 2 mètres autour de la surface normale en eau.
biocénose	n. f. Ensemble des organismes vivants peuplant le biotope * (ou secteur biologique) d'un écosystème *. biocénose * + biotope * = écosystème *

biodiversité ou diversité biologique	n. f. La biodiversité est la diversité du monde vivant depuis le niveau des <u>gènes</u> (diversité génétique), des <u>espèces</u> (champignons, plantes et animaux) et des <u>écosystèmes</u> (ou milieux de vie : eaux douces, eaux marines, forêts, tourbières, les prairies, marais, dunes, milieux urbains...).
biotope	n. m. Milieu 'physique' d'un écosystème. Il se décrit par un ensemble d'éléments caractérisant un milieu physico-chimique déterminé et uniforme. Les caractéristiques d'un biotope sont liées des éléments topographiques (terrain, altitude notamment), climatiques (influences du climat), géologiques (roche mère), pédologiques (physico-chimie du sol), hydrographiques (distribution des eaux dans l'espace) ou hydrologiques (caractéristiques et mouvements des eaux).
calotte	n. f. Ensemble des plumes couvrant le dessus de la tête des oiseaux.
carnivore	adj. Qui se nourrit d'animaux. Synonyme : carnassier.
carpophore	n. m. Partie visible, non souterraine, d'un champignon, généralement constituée d'un pied et d'un chapeau et portant des spores à la partie intérieure du chapeau.
cavernicole	adj. Se dit d'un être vivant qui recherche l'obscurité et qui se réfugie ou vit dans une grotte ou une cavité souterraine (ex. : chauves-souris).
cavicole	adj. Se dit d'un être vivant qui s'abrite ou se reproduit dans une cavité d'arbre, de roche ou de bâti (ex. mésanges).
chrysalide	n. f. Nom particulier donné à la nymphe des Lépidoptères (papillons) chez laquelle les appendices ne sont pas libres mais prisonniers d'une membrane commune. De la chrysalide sortira l'insecte adulte ou imago*. Elle est parfois enveloppée dans un cocon de soie.
chytridiomycose	n. f. Maladie infectieuse fongique fatale affectant les Amphibiens.
cibles (espèce)	Voir à espèces cibles .
civelle	n. f. Jeune anguille d'Europe aux tissus transparents et qui pénètre dans les estuaires pour remonter les fleuves. Synonyme : piballe.
communauté	n. f. Ensemble d'organismes caractérisé par une combinaison particulière d'espèces ou de populations interagissant les unes avec les autres dans un milieu commun. Ce groupe de populations adopte un mode de vie commun (ex. : communauté d'insectes, d'oiseaux, de plantes).

coprophage	adj. Qui se nourrit d'excréments des êtres vivants.
corridor urbain de biodiversité (CUB)	n. m. Éléments constitutifs de la trame verte et bleue de Paris, les CUB sont des liaisons terrestres, directe ou indirecte, permettant le déplacement des espèces entre deux réservoirs de biodiversité. La fonctionnalité écologique des corridors est évaluée sur sept critères : surface de canopée, surface des strates basses, présence de plusieurs strates, diversité des essences d'arbre, attrait de ces essences pour la biodiversité, activité humaine, pollution sonore liée au trafic routier.
corridors linéaires	n. m. pl. Les CUB mais aussi les faisceaux ferroviaires, les canaux parisiens ou la Seine sont autant de corridors écologiques, axes de déplacement potentiel des espèces animales et végétales.
détritivore	adj. Qui se nourrit de matière organique, morte ou en décomposition, de déchets.
écholocation	n. f. Mode d'orientation de certains animaux comme les chauves-souris et les dauphins qui émettent des ultrasons et en reçoivent l'écho. Ce système est connu pour être utilisé par les chauves-souris et permet à ces animaux de localiser les éléments de leur environnement (obstacles, parois de grottes ou autres cavités) et repérer leurs proies des milieux où la vue est inefficace à cause du manque de lumière.
écologie	n. f. Étude des interactions entre les organismes vivants (fonge, faune, flore, bactéries, virus) et leur environnement (voir <u>biotope*</u>).
écosystème	n. m. Ensemble de tous les organismes vivants — (la <u>biocénose*</u>) — d'un milieu défini (le <u>biotope*</u>) et leurs relations et interactions entre eux et avec le milieu.
écrémage	n. m. Opération consistant à retirer, en peignant la surface de l'eau à l'aide d'un râteau par exemple, une partie de la végétation flottante dans le but de réduire leur recouvrement.
Espaces refuge de biodiversité	n. m. pl. Espaces de végétation devant répondre à certains critères comme présenter une diversification de strates végétales, permettre la création d'habitats prioritaires, être composés de 100% d'espèces régionales, maintenir des espaces de pleine terre, être visible sans être accessible afin de ne pas perturber le site, etc.
espèce autochtone	Voir à <u>espèce indigène</u> .
espèce exotique	n. f. Espèce qui se trouve en dehors de sa zone géographique d'origine. Synonymes : allochtone, exogène.

espèce exotique envahissante (EEE)	n. f. Animaux, plantes ou autres organismes introduits par l'Homme accidentellement ou délibérément hors de leur aire de distribution naturelle, où ils s'établissent et se dispersent, engendrant un impact négatif sur les écosystèmes et les espèces locales. Synonyme : espèce invasive.
espèce indigène	n. f. Espèce issue du lieu où on l'observe naturellement, qui n'a donc pas été importée ni transplantée. Synonymes : locale, autochtone, native.
espèce introduite	n. f. Espèce importée, volontairement ou non, depuis sa zone géographique d'origine.
espèce invasive	Voir espèce envahissante exotique .
espèce locale	Voir à espèce indigène .
espèce migratrice	n. f. Espèce dont les individus se déplacent périodiquement en fonction de l'époque de l'année (ex. oiseaux) ou du cycle de reproduction (ex. anguille, saumon).
espèce native	Voir à espèce indigène .
espèce naturalisée	n. f. Espèce exotique introduite rencontrant des conditions écologiques favorables à son implantation durable dans le temps pouvant y établir des populations de façon autonome et intégrée à l'écosystème.
espèce régionale	n. f. Dans le contexte de la biodiversité, se dit des espèces indigènes qui vivent naturellement dans une région.
espèces cibles	n. f. pl. Les espèces cibles sont des espèces animales liées à un ou plusieurs habitats pour leur cycle de vie. Leurs besoins écologiques sont représentatifs des besoins des autres espèces animales fréquentant l'espace urbain. Leur suivi contribue à améliorer leur connaissance et à identifier les secteurs favorables au développement de la biodiversité en ville.
étiage	n. m. Niveau d'eau le plus bas de la mare.
eutrophisation des zones humides	n. f. Enrichissement en éléments nutritifs (nitrates, phosphates...) qui se traduit dans l'eau par une prolifération de végétaux et de fortes variations d'oxygénation. Ce phénomène accélère le comblement du plan d'eau et à terme la mare s'asphyxie.
exogène (espèce)	Voir à espèce exotique .
exotique (espèce)	Voir à espèce exotique .

exotique envahissante (espèce)	Voir à espèce envahissante exotique.
faucardage	n. m. Action de couper la végétation présente dans l'eau.
frayère (zone de frai)	n. f. Lieu de reproduction, artificiel (Biohut, etc.) ou non (herbiers, etc.) des poissons, des amphibiens, des mollusques et des crustacés. La préservation de ces lieux est indispensable à la survie de ces espèces. On les appelle aussi zones de frai.
gestion écologique et différenciée	n. f. Ensemble de méthodes consistant à ne pas appliquer à tous les compartiments d'un espace vert donné la même intensité ni la même nature de soins.
habitat	n. m. L'habitat est une échelle de description de la biodiversité et des interactions pouvant avoir lieu au sein d'une même espèce et entre différentes espèces végétales ou animales. L'habitat rassemble en général des êtres vivants capables de coévoluer ensemble ou au contraire entrer en compétition sur un espace donné. C'est ce que l'on appelle les phénomènes de biocénose. On en déduira donc que la notion d'habitat, au sens de l'écologie scientifique, a un lien direct avec les enjeux de paysages, de reproduction, de refuge, d'alimentation et de déplacement des espèces.
habitats prioritaires	n. m. pl. Ce sont les habitats urbains dit « à caractère naturel » considérés comme les plus favorables à l'épanouissement de la biodiversité urbaine (faune et flore).
héliophile	adj. Se dit d'une espèce ayant d'importants besoins en lumière pour se développer.
hélophytes	n. m. pl. Plantes aquatiques ancrées dans la vase et ayant une grande partie de leur appareil végétatif et reproducteur hors de l'eau (ex. roseaux, renoncules, iris, salicaires...).
hétérocères	n. m. pl. Les Hétérocères sont les « papillons de nuit » au sens courant. Opposé : Rhopalocères ou « papillons de jour ».
hibernation (hiberner)	n. f. Sommeil d'un animal accompagné d'une notable baisse de température qui, se prolongeant de deux à quatre mois selon les espèces, caractérise le passage de l'hiver (ou hibernation) pour les Chauves-souris, divers Mammifères insectivores, divers Rongeurs et quelques Carnivores.
hibernation (hiberner)	n. f. Action de passer l'hiver, soit sur place (espèce sédentaire), soit en se déplaçant (espèce migratrice).

hydrophytes	n. m. pl. Plantes aquatiques ou semi-aquatiques poussant dans ou sur l'eau ou les terrains continuellement humides (ex. potamots, nénuphars, myriophylles, cératophylles, vallisnères, lentilles d'eau...).
hygrométrie	n. f. Humidité de l'air ou quantité d'eau sous forme gazeuse présente dans l'air humide.
hygrophytes	n. m. pl. Plantes appréciant les milieux humides. Elles peuvent être hélophytes ou hydrophytes.
imago	n. m. Stade adulte des Insectes.
incubation	n. f. Période nécessaire à l'éclosion des œufs, pendant laquelle l'adulte couveur (en général la femelle) leur assure une température constante. Cette période de développement embryonnaire se termine par l'éclosion.
indigène (espèce)	Voir à espèce indigène .
insectivore	adj. Qui se nourrit d'insectes.
introduite (espèce)	Voir à espèce introduite .
invasive (espèce)	Voir espèce envahissante exotique .
larve	n. f. Correspond à la forme juvénile de certaines espèces animales (comme les insectes et les amphibiens) après l'éclosion de l'œuf. La forme adulte est acquise après plusieurs stades de transformations. Selon les espèces, le milieu de vie de la larve peut-être différent de celui de l'adulte.
locale (espèce)	Voir à espèce indigène .
loge	n. f. Cavité creusée par les pics dans le tronc ou les grosses branches des arbres. Les loges sont réutilisées par des animaux cavicoles comme les chauves-souris, les mésanges, les étourneaux, les sittelles.
lucifuge	adj. Qui fuit la lumière.
mare	n. f. Petite étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable mais inférieure à 5 000 m ² , de profondeur généralement inférieure à 2 m, de formation naturelle ou anthropique.
mélanique	adj. Pigmentation entièrement noire de la peau, des poils et des plumes d'une espèce animale.

miellat	n. m. Déjections de certains insectes (pucerons, cochenilles...) composées de la sève des plantes, très riches en sucres et déposés sur les végétaux. Certains insectes, comme les fourmis, se nourrissent du miellat, en complément ou en remplacement du nectar des plantes.
migration	n. f. Déplacement plus ou moins massif et généralement périodique d'animaux d'une espèce déterminée.
migratrice (espèce)	Voir à espèce migratrice .
mue	n. f. Changement de la carapace externe, des poils, des plumes ou des cornes d'un organisme. Ex. : les insectes sont constitués d'un squelette externe appelé exosquelette. La mue est la production d'un nouvel exosquelette et de la perte de l'ancien, au cours des différents stades de croissance des insectes.
mycélium	n. m. Partie végétative des champignons, généralement blanche, formée de filaments souterrains ramifiés sur laquelle croîtra le carpophore*.
nappe phréatique	n. f. Nappe d'eau souterraine.
native (espèce)	Voir à espèce indigène .
naturalisée (espèce)	Voir à espèce naturalisée .
nécrophage	adj. Qui se nourrit de cadavres, animaux morts. Synonyme : charognard.
néoténie	n. f. Organisme capable de se reproduire à l'état larvaire.
nidicole	adj. Se dit de l'oisillon qui naît nu ou légèrement duveté, aux yeux fermés ou ouverts, qui est incapable de quitter le nid, et doit être nourri par ses parents jusqu'à son essor. Ex. : les mésanges, rouges-gorges.
nidifuge	adj. Se dit des oiseaux dont les jeunes sont couverts de duvet quittent rapidement le nid une fois l'œuf éclos. Ils sont capables de se nourrir seul, si besoin est, avec l'aide de leurs parents. Ex. : poules, faisans, perdrix.
nitrophile	adj. Se dit d'une espèce dont le développement est favorisé par un sol riche en nitrates (provenant principalement en milieu urbain de la décomposition d'apports organiques liés aux activités humaines et aux déjections d'animaux domestiques).
non indigène (espèce)	Voir à espèce exotique .

odonates	n. m. pl. Ordre d'insectes appelé libellules, espèces très dépendantes de la présence d'eau à l'état larvaire.
oothèque	n. f. Capsule sécrétée par la femelle de certains insectes contenant les œufs. Ex. : Blattes, Mantes religieuses.
ovipare	adj. La femelle pond des œufs qui se développeront et éclore à l'extérieur de son organisme. C'est à l'intérieur de ces œufs que les jeunes achèvent de se développer avant leur éclosion. Ex. : oiseaux, couleuvres, criquets.
ovovivipare	adj. La femelle pond des œufs qui se développeront à l'intérieur d'une cavité incubatrice interne et qui produit des petits déjà éclos.
palplanche	n. f. Pieu plat imbriqué servant à créer un mur de soutènement souvent utilisé à l'interface eau-terre.
paysage	n. m. Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.
pelote de régurgitation	n. f. De nombreuses espèces d'oiseaux (rapaces nocturnes et diurnes, Goélands, Mouettes, Corneilles, Hérons, etc.) rejettent par le bec les restes non digestibles de leurs proies (os, arrêtes de poissons, plumes, poils, écailles, chitine d'arthropodes, etc.). Synonyme : pelote de réjection.
phytophage	adj. Qui se nourrit de matières végétales.
pionnière	adj. Se dit des premières espèces colonisant ou recolonisant un espace écologique donné. Elles sont caractéristiques des milieux transitoires et présentent une forte résistance aux conditions instables.
population	n. f. Individus d'une même espèce, occupant un territoire déterminé (biotope), présentant des caractéristiques propres, distinctes des autres groupes de la même espèce et qui se perpétuent dans le temps.
régionale (espèce)	Voir à espèce régionale .

réservoir urbain de biodiversité (RUB)	n. m. Les RUB sont des éléments constitutifs de la trame verte et bleue de Paris. Toute emprise végétalisée supérieure à 1 ha est considérée comme Réservoir Urbain de Biodiversité (RUB). Il s'agit d'un espace dans lequel la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats à caractère naturels peuvent assurer leur fonctionnement. La fonctionnalité écologique des RUB est évaluée sur neuf critères: surface du secteur, âge du secteur, nombre de sous trames terrestres, diversité des sous-trames terrestres, présence connue d'habitats prioritaires ponctuels, présence d'espèces cibles, fréquentation humaine, l'éclairage et la gestion écologique globale.
rhopalocères	n. m. pl. Les Rhopalocères sont les « papillons de jour » au sens courant. Opposé : Hétérocères ou « papillons de nuit ».
rudéral	Adj. Végétation caractéristique de terrains fortement transformés par les activités humaines (décombres, jardins, friches industrielles, friches urbaines, zones de grande culture...).
solutions fondées sur la nature	n. f. pl. Actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la santé...
symbiose	n. f. Association durable entre deux ou plusieurs organismes et profitable à chacun d'eux.
tambourinage (tambouriner)	n. m. Manifestation sonore propre à la plupart des pics, au cours de laquelle ils percutent le bois avec leur bec, de façon répétée afin de signaler leur présence à une femelle (parade sexuelle) ou de signaler leur présence à d'autres congénères (marquage de territoire).
thermophile	adj. Se dit d'une espèce dont le développement est favorisé par une température élevée (exemple : conditions de friche ferroviaire où la chaleur s'accumule dans le sol).
trame bleue	n. f. Réseau écologique et écopaysager constitué par les eaux courantes – ou cours d'eau (dont le continuum fluvial) et les eaux closes (mares, étangs, lacs, etc.).
trame noire	n. f. La trame noire correspond aux espaces sur lequel l'éclairage artificiel est limité ou absent pour permettre aux espèces de circuler, communiquer, s'alimenter, se reproduire et/ou se reposer, qu'elles soient nocturnes ou diurnes.

trame verte et bleue	n. f. La trame verte et bleue est une mesure du Grenelle de l'environnement pour enrayer le déclin de la biodiversité. Cette mesure consiste à préserver et restaurer les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue) aux fins de permettre aux espèces végétales et animales de se déplacer.
trophique (réseau)	adj. Qui a trait au réseau alimentaire. Se dit en parlant de nourriture. Réseaux trophiques = interactions nutritionnelles.
urodèle	n. m. Amphibien qui garde une queue à l'état adulte, à la différence des Anoures (comme les grenouilles et les crapauds). Il regroupe les salamandres, les tritons et d'autres espèces apparentées.
vivipare	adj. les petits naissent complètement développés et non recouverts d'une membrane : ils sont complètement viables à la naissance, car ils ont achevé leur développement embryonnaire dans le corps de leur mère. Ex. : homme.
xérophile	adj. Se dit d'une espèce dont le développement est favorisé par les sols minces et secs.
xylophage	adj. Qui se nourrit de bois.

ZNIEFF	n. f. Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. L'inventaire ZNIEFF est un programme initié en 1982 par le ministère en charge de l'environnement et piloté par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Il correspond au recensement d'espaces naturels terrestres remarquables dans les régions métropolitaines et les cinq DOM, ainsi qu'à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon. On distingue deux catégories de zones : • les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ; • les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes ; elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.
zones humides	n. f. pl. Écosystèmes en interface entre milieu terrestre et aquatique, caractérisé par la présence plus ou moins continue d'eau. Il en existe une très grande diversité. Ainsi, une zone humide définie par la convention Ramsar (internationale) dans son art 1.1 comme toute « étendue de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, ou l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eaux marines dont la profondeur à marée basse n'excède pas 6 mètres ».
zygodactyle	adj. Espèce d'oiseau qui a deux orteils dirigés vers l'avant et deux orteils dirigés vers l'arrière. Ce sont souvent des oiseaux grimpeurs. Ex. les Pics.